



Ville de Vernon
EN NORMANDIE

ARRETE N°A966/2022

Portant délégation de fonctions à Marjorie HARDY

Monsieur François OUZILLEAU, Maire de la Commune de Vernon ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2122-18 qui autorise le maire à déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux adjoints ;

Vu la délibération n°009/2020 du 23 mai 2020 portant délégation de compétences au Maire, et autorisant la subdélégation aux adjoints ;

Vu la délibération n°127/2022 du 14 octobre 2022 portant détermination du nombre d'adjoints ;

Vu l'arrêté n°A1025/2022 du 14 octobre 2022 portant délégation de fonctions à Jérôme GRENIER, 1^{er} adjoint en charge des ressources et du développement urbain ;

Considérant que pour la bonne marche des services municipaux et pour permettre une parfaite continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et la signature de certains actes et documents soient assurés par les conseillers municipaux délégués.

ARRETE

Article 1 : Madame Marjorie HARDY, conseillère municipale déléguée auprès du 1^{er} maire-adjoint, est chargée de l'urbanisme, de la végétalisation des espaces et de la propreté urbaine.

La délégation est donnée pour signer toute pièce et mener toute action relative aux domaines suivants :

- L'urbanisme réglementaire et les projets d'urbanisme (notamment les documents de planification, l'instruction des autorisations d'urbanisme, les demandes et/ou délivrances d'autorisation pour le compte de la ville dans le cadre de ses projets, les déclarations d'intention d'aliéner, la prise de décision portant aliénation, échange, prise à bail, constitution de servitude de biens communaux tant appartenant au domaine privé que public, la signature des actes préalables aux transactions, notamment compromis de vente ou promesse de vente, et tout acte définitif en la forme administrative ou notariée, après approbation de la transaction par le conseil municipal)
- Les occupations du domaine public, hors terrasses, commerçants et stationnement
- La gestion des jardins familiaux
- La propreté urbaine
- La transition énergétique
- La gestion des espaces végétalisés et la biodiversité
- Le mécénat relatif au domaine délégué, hors patrimoine communal
- Le suivi et la réception des travaux, dont la signature des procès-verbaux de réception dans le domaine délégué
- Le suivi de la commission de sécurité
- Les subventions sollicitées auprès des partenaires financiers dans le domaine délégué
- Les associations dont l'objet relève du domaine délégué
- Les décisions relatives aux admissions d'office en soins psychiatriques, uniquement pendant les périodes d'astreinte
- Les dépôts de plainte et décisions d'ester en justice dont l'objet relève du domaine délégué, et pour toute matière pendant les périodes d'astreinte, au nom de la commune lorsque les intérêts communaux l'exigent

Plus généralement, la délégation est donnée pour signer toute pièce, formuler toute proposition et mener toute action relative à l'urbanisme, à la végétalisation des espaces et à la propreté urbaine.

Article 2 : La délégation de fonctions s'exerce sous la responsabilité et la surveillance du maire.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marjorie HARDY, les délégations de signature précitées sont confiées à Monsieur Jérôme GRENIER, 1^{er} maire-adjoint en charge des ressources et du développement urbain.

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, publié au recueil des actes administratifs, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet de l'Eure et à Monsieur le Trésorier de Vernon et sera notifié à l'intéressé.

Vernon, le 01 NOV. 2022

Le Maire

François OUZILLEAU

Monsieur Le Maire

* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

* Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié à l'élu le... 14/11/2022.....

Nom, prénom... HARDY... Marjorie.....

Signature de l'élu :

